

Nous continuons notre route ayant toujours l'île à notre gauche et assez proche souvent pour nous permettre de distinguer les cultures, les habitations, et même le mouvement des personnes en vue. A un certain endroit, nous voyons un pont construit sur un cours d'eau qui se jette dans la mer, et un cavalier traversant ce pont, qui disparaît aussitôt sous un cap bordant la mer ; mais ce n'était que pour un instant, car nous le voyons reparaître et continuer sa route sur la rive. M. de Pompignan, qui se trouve ici dans son pays, nous dit qu'effectivement il y avait là un court tunnel pour la voie publique que la colline de la côte venait interrompre en cet endroit.

L'île nous présente à peu près partout la même apparence, superbes résidences au milieu de vastes cultures, usines par-ci, par-là, avec leurs cheminées fumantes, et majestueux palmiers avec leurs parasols de verdure. En certains endroits, sur la rive même, nous distinguons des vergers ou plutôt des forêts de cocotiers, avec leurs troncs plus ou moins verticaux, leurs longues feuilles pendantes au vert jaunâtre, et leurs masses de fruits logés au centre du parasol, mais que le feuillage est impuissant à dérober à la vue.

La Martinique sise sous le 14<sup>e</sup> degré de latitude nord, mesure 18 lieues de longueur sur environ huit ou dix de largeur. Le milieu de l'île est tout occupé par une chaîne de montagnes assez élevées et parmi lesquelles on distingue trois volcans éteints. Toutes ces montagnes sont couvertes d'une végétation comme on n'en voit que dans les climats tropicaux, formant en maints endroits des forêts impénétrables. Les cultures sont toutes sur les bords de la mer et s'avancent plus ou moins sur la base des montagnes. Découverte par les espagnols en 1493, elle ne fut colonisée par les français qu'en 1635. Les caraïbes, anciens habitants de l'île, firent aux conquérants une guerre acharnée pendant plus de vingt-trois ans. Les anglais s'en emparèrent en 1762 pour la rendre l'année suivante. Ils l'occupèrent de nouveau en 1794 et en 1809 ; et elle fut rendue définitivement à la France en 1814.